

Animateur loisirs tourisme

RNCP38916 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	42623
Code(s) ROME	G1203, G1205, G1202
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/04/2024
Date d'échéance	26/04/2025

Certificateur(s)

KLAXON ROUGE · SIRET : 49089646100020

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les structures d'hôtelleries de plein air, les compagnies maritimes de croisières, les villages de vacances, les villages clubs

et les parcs de loisirs sont pourvoyeurs d'emploi dans l'animation touristique.

L'Animateur loisirs tourisme organise et anime les activités ludiques et sportives destinées aux vacanciers. Il est en contact permanent avec le responsable d'animation et doit faire preuve d'une réelle polyvalence pour s'adapter aux différents publics et mettre en œuvre des activités très diverses.

ACTIVITÉS VISÉES

Accueillir.

Informier.

Animer un club-enfants ou un club ados.

Animer une activité ludique tout public.

Animer une activité sportive récréative tout public.

Se produire sur scène.

Animer une soirée à thème.

Pratiquer le métier d'animateur en structure de loisirs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Présenter aux vacanciers son rôle et sa mission dans la structure.

Appliquer le code de conduite de l'animateur.

Mettre en place les règles de sécurité à destination du public.

Avoir un bon relationnel.

S'exprimer en public.

Parler au micro.

Promouvoir son activité oralement.

Communiquer un programme d'animation.

Créer une fiche d'activité qui précise les besoins en matériel, le rôle des participants, le déroulé de l'activité.

Utiliser un logiciel spécifique pour créer la fiche d'activité.

Identifier les différentes tranches d'âges pour constituer les groupes et adapter les activités.

Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.

Concevoir des activités ludiques, manuelles et artistiques.
Créer des ateliers ludiques par petits groupes.
Maquiller des enfants et des ados.
Animer une activité.
Parler en public.
Parler dans un micro.
Choisir le thème de son jeu ou de son activité en adéquation avec le public et les possibilités techniques.
Expliquer une règle du jeu (jeu de société, de plateau, etc.).
Évaluer les capacités et les limites des différents publics.
Identifier le niveau de pratique des publics.
Identifier les comportements à risque et veiller à l'intégrité physique et psychologique des personnes.
Assurer la protection des pratiquants.
Prendre en compte les contraintes et les ressources de l'environnement pour gérer les espaces, les besoins en matériel et le nombre de participants.
Organiser un tournoi sportif.
Expliquer un règlement sportif.
Animer le tournoi.
Apprendre un texte.
Jouer un rôle.
Danser une chorégraphie.
Réaliser un maquillage.
Animer une soirée dansante.
Danser des danses de salon.
Choisir sa playlist musicale.
Animer une soirée casino.
Animer différentes soirées jeux.
Expliquer les règles des différents jeux.
Mettre en place le matériel adapté.
Créer le décor adapté.
Ranger après activité.

Blocs de compétences

RNCP38916BC01 — Animer des activités de journée

LISTE DE COMPÉTENCES

Présenter aux vacanciers son rôle et sa mission dans la structure.
Appliquer le code de conduite de l'animateur.
Mettre en place les règles de sécurité à destination du public.
Avoir un bon relationnel.
S'exprimer en public.
Parler au micro.
Promouvoir son activité oralement.
Communiquer un programme d'animation.
Créer une fiche d'activité qui précise les besoins en matériel, le rôle des participants, le déroulé de l'activité.
Utiliser un logiciel spécifique pour créer la fiche d'activité.
Identifier les différentes tranches d'âges pour constituer les groupes et adapter les activités.
Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
Concevoir des activités ludiques, manuelles et artistiques.
Créer des ateliers ludiques par petits groupes.
Maquiller des enfants et des ados.
Animer une activité.
Parler en public.
Parler dans un micro.
Choisir le thème de son jeu ou de son activité en adéquation avec le public et les possibilités techniques.

Expliquer une règle du jeu (jeu de société, de plateau, etc.).
Évaluer les capacités et les limites des différents publics.
Identifier le niveau de pratique des publics.
Identifier les comportements à risque et veiller à l'intégrité physique et psychologique des personnes.
Assurer la protection des pratiquants.
Prendre en compte les contraintes et les ressources de l'environnement pour gérer les espaces, les besoins en matériel et le nombre de participants.
Organiser un tournoi sportif.
Expliquer un règlement sportif.
Animer le tournoi.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation écrite

RNCP38916BC02 — Animer des activités de soirée

LISTE DE COMPÉTENCES

Apprendre un texte.
Jouer un rôle.
Danser une chorégraphie
Réaliser un maquillage.
Animer une soirée dansante.
Danser des danses de salons.
Choisir sa playlist musicale.
Animer une soirée casino.
Animer différentes soirées jeux.
Expliquer les règles des différents jeux.
Mettre en place le matériel adapté.
Créer le décor adapté.
Ranger après activité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluations écrites et mises en pratique.

RNCP38916BC03 — Périodes en entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Parler en public.
Animer une activité pour enfants.
Animer une activité pour adultes.
Participer aux différents spectacles et soirées.
Avoir un bon relationnel avec les vacanciers.
Être ponctuel.
Ecrire un rapport de stage ou d'apprentissage.
Développer une argumentation.
Utiliser des logiciels informatiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rapport de stage

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier s'exerce dans les villages de vacances, les villages clubs, l'hôtellerie de plein air, les parcs de loisirs, les compagnies maritimes de croisières, les salles de spectacles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Animateur
de clubs de vacances
Animateur de villages de vacances

Animateur polyvalent
Animateur/présentateur

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Étant donné que l'animateur peut être amené à exercer ses fonctions en mini-clubs, l'article R227-12 du code de l'action sociale et des familles, indique des dispositions concernant l'encadrement de mineurs :

« Les fonctions d'animation en séjours de vacances et en accueils de loisirs sont exercées :

1° Par les titulaires du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou d'un diplôme, titre ou certificat de qualification figurant sur une liste pouvant tenir compte de la durée de l'accueil, du nombre et de l'âge des mineurs. Cette liste est arrêtée par le ministre chargé de la jeunesse après avis du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse institué par le décret n° 2016-1377 du 12 octobre 2016

2° Par les agents de la fonction publique dans le cadre de leurs missions et relevant des corps ou des cadres d'emploi dont la liste est fixée par arrêté conjoint du ministre chargé de la jeunesse et des ministres dont ils relèvent ;

3° Par les personnes qui, dans le cadre de la préparation du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur ou de l'un des diplômes ou titres figurant sur la liste mentionnée au premier alinéa, effectuent un stage pratique ou une période de formation ;

4° A titre subsidiaire, par des personnes autres que celles mentionnées aux alinéas précédents.

Le nombre des personnes mentionnées aux 1° et 2° ne peut être inférieur à la moitié de l'effectif requis. Celui des personnes mentionnées au 4° ne peut être supérieur à 20 % dudit effectif, ou à une personne lorsque cet effectif est de trois ou quatre.

Pour participer à l'animation d'un mini-club, il est nécessaire d'être titulaire du BAFA lorsque l'effectif d'animateurs est inférieur à trois.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 580 €
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers · tension 2/5 (Faible) V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	75 391
Jugés difficiles à recruter	42 %
Emplois saisonniers	63 %
Familles professionnelles (FAP)	T6X61 — Employés des services divers V5X81 — Professionnels de l'animation socioculturelle

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Avoir une expérience dans l'animation (BAFA, animateur d'une structure associative) dans un domaine artistique ou sportif est un atout.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

- 2 représentants des entreprises du secteur professionnel concerné (villages de vacances ou clubs de vacances) : soit un représentant des employeurs et un représentant des salariés,
- le directeur de Klaxon Rouge.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 837 €
Selon la branche	7 170 € – 8 174 €
Prise en charge	Branches concernées
7 837 €	Valeur par défaut · 209 branches
8 174 €	CPNEF des organismes de tourisme
8 173 €	CPNEFP hôtellerie de plein air
7 830 €	CPNEF des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels (ELAC)
7 170 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date de décision	26/04/2024
Durée de l'enregistrement	1 an
Date d'échéance de l'enregistrement	26/04/2025
Date de dernière délivrance possible	26/04/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	34	0	93 %	—
2022	23	0	82 %	87 %
2021	38	0	93 %	71 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP35155

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)
RNCP41344

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF
<https://www.klaxonrouge.com>

Fiche officielle (France Compétences)
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38916/>